

Société Intercommunale Bep-Crematorium

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Procès-verbal de la réunion du 19 uin 2018

Sont présents :

- **Pour le Groupe "Province"**

Cheffert Jean-Marie

Représentants de Province de Namur

- **Pour le Groupe "Intercommunales"**

Chintinne Grégory
Close Jean-Louis
Cox Gérard

Représentants de B.E.P.

- **Pour le Groupe "Communes"**

Pierson Marc

Représentants de Assesse

Lejeune Marc
Maene Jean-Claude
Moreau Pierre

Représentants de Beauraing

Clarival David
Copine André
Douny-Poncelet Jeannine
Rolin Vinciane

Représentants de Bièvre

Cheffert Jean-Marie

Représentants de Ciney

Calice Benjamin
Gilson Bernard
Saulmont Francis

Représentants de Couvin

Absil Luc
Decamp Stéphane
Jacqemin Thierry

Représentants de Eghezée

Javaux Pascale
Plomteux Christelle
Selvais Charlotte

Représentants de Fernelmont

Barthelemy-De Muynck Catherine
Lasseaux Stéphane

Représentants de Florennes

Denis Jeannine Guisset Nadine Rousseau Jacques	Représentants de Gembloux
Goetyncq Jean-Claude Jadot Luc	Représentants de Hamois
George Michaël Nennen Jean-Joseph	Représentants de Hastière
Ledent Pierre	Représentants de Houyet
Bouvier Thibault Janquart Guy Marchal Vincent Martin Jacques	Représentants de La Bruyère
Piheyens-Vlaeminck Mieke	Représentants de Marche-en-Famenne
Fauchet Didier Joly Robert	Représentants de Mettet
Crèvecoeur	Représentants de Namur
Cox Gérard Delchambre Manon Schoy Isabelle	Représentants de Onhaye
Delpire Jean-Marie	Représentants de Philippeville
Defaux Julien Lejeune Janique	Représentants de Rochefort
Lecomte Valérie Petitfrere Louis	Représentants de Somme-Leuze
Monty Jacques	Représentants de Viroinval
Duruisseau David Robinet André	Représentants de Vresse-sur-Semois
Leclercq Nathalie Navaux Albert	Représentants de Walcourt
Visée Jean-Pol	Représentants de Yvoir

Assistent également à la réunion :

Monsieur R. DEGUELDRE, Directeur Général du BEP, Madame V. ARNOULD, Directrice du Département Environnement du BEP, Madame L. GOURGUE, Directrice du Département Développement Economique du BEP, Monsieur O. GRANVILLE, Directeur du Département Secrétariat Général du BEP, Monsieur F. CIPOLAT, Directeur du Département Développement Territorial du BEP, Monsieur T. SORIANO, Directeur du Département Comptabilité et Ressources Humaines du BEP, Monsieur M. DERROITTE, Directeur du Département Informatique et Télécommunications du BEP, Madame I. SADIN, Chef de Service du Département Ressources Humaines du BEP, Monsieur B. HANQUET, Chef de Service au Département Environnement du BEP, Madame I. BERTRAND, Responsable Communication du BEP, Madame A. JOLY, Juriste au BEP, Monsieur D. RALET, du Département Comptabilité du BEP, Monsieur O. RONSMANS, Réviseur d'Entreprises, Monsieur N. SURAY (Commune de Gedinne), Monsieur B. GUILLITTE (Ville de Namur), Monsieur L. BOUVEROUX (Commune d'Assesse), Monsieur D. HELLIN (Commune d'Ohey), Madame C. COLLARD (Province de Namur), Madame N. DEMANET (Commune d'Havelange), Monsieur Ch. TUMERELLE (Ville de Dinant), Monsieur N. VILMUS (Commune de Somme-Leuze), Madame L. DAFTE (Commune de Ciney), Madame A. ROMAINVILLE (Commune de Floreffe), Madame A. DEMARCHE (Commune de Ciney), Monsieur JM. LABBE (Saint-Gobain), Monsieur G. DOCQUIRE (Confédération Construction Namur)

Sont excusés :

Monsieur JC. NIHOUL, Président du BEP, Madame C. ABSIL (Province de Namur), Madame A. BARZIN (Ville de Namur), Madame F. JEANMART (Commune d'Hotton), Madame N. GAUX-LAFFINEUR (Commune d'Anhée), Madame N. MARCOLINI (Commune d'Assesse), Monsieur W. BOURGEOIS (Commune de Beauraing), Madame D. MILLE-MULLEN (Commune de Cerfontaine), Madame AM. CAMUS (Commune de Ciney), Monsieur A. BESOHE (Commune de Dinant), Monsieur L. BELOT (Commune de Dinant), Monsieur P. LALOUX (Commune de Dinant), Madame MC. VERMER (Commune de Dinant), Madame M. LADRIERE (Commune d'Eghezée), Monsieur M. GENARD (Commune de Florennes), Monsieur M. HELSON (Commune de Florennes), Monsieur D. LECHAT (Commune de Florennes), Monsieur Ph. MAHOUX (Commune de Gesves), Monsieur Ch. ALEXANDRE (Commune d'Houyet), Madame H. LEBRUN (Commune d'Houyet), Monsieur E. MAROT (Commune d'Houyet), Monsieur Y. PETIT (Commune d'Houyet), Monsieur E. de PAUL de BARCHIFONTAINE (Commune de Jemeppe-sur-Sambre), Madame M. DEMASY (Commune de Marche), Monsieur JM. ALLARD (Ville de Namur), Madame V. CHOQUE (Commune de Nassogne), Monsieur A. DEPAYE (Commune d'OHEY), Madame N. VISCARDY-SOUMOY (Commune de Philippeville), Monsieur F. PIETTE (Commune de Profondeville), Monsieur S. TRIPNAUX (Commune de Profondeville), Monsieur F. PLUME (Commune de Sambreville), Madame B. DAVISTER (Commune de Sambreville), Madame S. DEPAIRE (Commune de Sambreville), Monsieur E. BERTRAND (Commune de Sombreffe), Monsieur D. JORIS (Commune de Somme-Leuze), Monsieur D. MASSIN (Commune de Viroinval), Madame CH. POULIN (Ville de Walcourt).

Monsieur L. JADOT, déclare la séance ouverte à 20 heures 30

A l'unanimité l'Assemblée Générale désigne en qualité de scrutateurs, **Mesdames Françoise Gerard-Dawance et Françoise Léonard**. Celles-ci vérifient la régularité des convocations et des mandats ainsi que la liste des présences.

Sur leur rapport, le Président déclare l'Assemblée valablement constituée, puisque 1.819 parts sont représentées pour le groupe «Provinces» sur 2.038 parts souscrites, 800 parts sont représentées pour le Groupe «BEP» sur 800 parts souscrites, 13.137 parts sont représentées pour le Groupe « Communes » sur 16.196 parts souscrites soit, au total, 15.756 parts représentées sur 19.034 parts souscrites.

1. FIN DE MANDATS DES ADMINISTRATEURS – DECRET DU 29 MARS 2018

L'Assemblée Générale prend acte de la démission d'office des Administrateurs membres du Conseil d'Administration suite à l'application du Décret du 29 mars 2018, selon le rapport suivant :

- Groupe Communes : OUI : 13.119,13 parts – NON : 0 part – ABSTENTION : 17,88 part (1 Conseiller de la Commune de Fernelmont s'étant abstenu sur ce point).
- Groupe Provinces : 1.819 parts.
- BEP : Unanimité 800 parts.

2. RENOUELEMENT DES INSTANCES DE L'INTERCOMMUNALE

L'Assemblée Générale, selon le rapport suivant :

- Groupe Communes : OUI : 13.119,13 parts – NON : 0 part – ABSTENTION : 17,88 part (1 Conseiller de la Commune de Fernelmont s'étant abstenu sur ce point).
- Groupe Provinces : Unanimité : 1.819 parts.
- BEP : Unanimité 800 parts.

désigne en qualité d'Administrateurs :

Pour le Groupe « Province » :

Madame Valérie LECOMTE	MR
Monsieur Jean-Marie CARRIER	PS

Pour le Groupe Communes :

Monsieur Laurent BELOT	PS
Monsieur Philippe BELOT	PS
Monsieur Jean-Marc RONVAUX	PS
Monsieur Jérôme HAUBRUGE	MR
Monsieur Dimitri LHOSTE	MR
Monsieur Robert CLOSSET	MR
Madame Françoise DAWANCE	MR
Monsieur Tanguy FRANCAERT	CdH
Monsieur Mathieu GENARD	CdH
Monsieur Luc JADOT	CdH
Madame Mieke PIHEYNS	CdH

En qualité d'Observatrice

Madame Véronique BURNOTTE	ECOLO
---------------------------	-------

2. FIXATION REMUNERATION ET JETONS DE PRESENCES
--

L'Assemblée Générale selon le rapport suivant :

- Groupe Communes : OUI : 13.093,73 parts – NON : 0 part – ABSTENTION : 17,88 part (1 Conseiller de la Commune de Fernelmont s'étant abstenu sur ce point).
- Groupe Provinces : Unanimité : 1.819 parts.
- BEP : Unanimité 800 parts.

marque accord pour fixer à dater du 1^{er} juillet 2018 Le montant du jeton de présence à octroyer aux membres du comité d'audit à 118,28 € (soit 197,93 € montant indexé – référence indexe 01/04/2018)

La séance est levée à 19.30 heures

Le Secrétaire,
R. DEGUELDRE

Le Président,
L. JADOT